



Le Secrétariat Exécutif

Executive Secretariat

**RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION
DE LA COMMUNICATION**

**AFRICAN COMMUNICATION REGULATION AUTHORITIES
NETWORK**

**RAPPORT RELATIF A LA DIXIEME CONFERENCE
DES PRESIDENTS DES INSTANCES MEMBRES DU
RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE
REGULATION DE LA COMMUNICATION (RIARC)**

Septembre 2022

INTRODUCTION

Les Présidents des Institutions de Régulation de la Communication du continent Africain ont tenu leur dixième Conférence le vendredi 23 septembre 2022 à Marrakech au Maroc. Elle se tient après deux années de retard dû à la pandémie du coronavirus qui n'a épargné aucun secteur d'activités de la vie humaine.

Placée sous la direction de Monsieur Joseph CHEBONKENG KALABUBSU, Président du Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun et Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la communication (RIARC), la rencontre a connu la participation des Présidents et chefs de délégations de dix-sept pays d'Afrique. il s'agit *du Bénin, du Cameroun, du Cap Vert, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Rwanda, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Tchad.*

À l'ouverture des travaux, le Président du RIARC a présenté l'ordre du jour aux participants qui l'ont validé à l'unanimité. Son contenu se décline en deux grandes parties : la **présentation des rapports** suivie de **discussions**, puis les **échanges sur la vie du réseau** et les **recommandations**.



La tribune officielle des Présidents lors des travaux de la 10^{ème} Conférence des Présidents du RIARC. de la gauche à la droite et au 1^{er} plan, Mme **Latifa AKHARBACH, Présidente de la HACA Maroc**, M. **Joseph CHEBONGKENG KALABUBSU, Président du CNC Cameroun** et M. **Rémi Prosper MORETTI, Président de la HAAC Bénin**.

I- PRESENTATIONS DES RAPPORTS ET DISCUSSIONS

La dixième conférence des Présidents du RIARC a commencé par la présentation du rapport d'activités du Président sortant et celle des rapports moral et financiers du Secrétariat Exécutif. Les participants ont ensuite consacré une bonne partie de leur rencontre biennale aux discussions basées les sujets essentiels contenus dans ces rapports.

I-1- PRESENTATIONS DES RAPPORTS

Dans son rapport bilan, le Président du RIARC, en fin de mandat, a d'abord rappelé les décisions et recommandations issues de la première réunion du Comité d'Orientation dont la plus importante a été l'adoption du plan d'actions biennal 2019-2020. Il a ensuite donné un aperçu de l'exécution de ce plan qui est resté partiel à cause des affres du coronavirus. Enfin, Monsieur CHEBONKENGK KALABUBSU qui a succédé à Monsieur Peter ESSOKA au cours du mandat a rappelé à ses pairs, les mouvements de départs et d'arrivées de Présidents intervenus au sein du réseau entre 2019 et 2022.

A sa suite, l'honneur est revenu au Secrétaire Exécutif, le Président Rémi Prosper MORETTI, de donner un résumé du rôle d'interface que l'organe administratif du réseau a joué pendant les quatre dernières années. Il est parti des recommandations formulées à la 9^{ème} Conférence des Présidents du RIARC tenue le 14 décembre 2018 à Yaoundé, au Cameroun et leur mise en œuvre. Il a ensuite présenté la synthèse des suggestions des deux rencontres du Comité d'Orientation et de la mise en œuvre du plan d'actions 2019-2020

Le Président MORETTI a aussi fait un récapitulatif des actions qu'il a mené en sa qualité de Secrétaire Exécutif du RIARC à travers les missions de prise de contacts, d'échanges, de partage d'expériences et de remobilisation des instances membres. Il a, pour finir, indiqué à ses pairs qu'en quatre années, le Secrétariat Exécutif a enregistré, pour les informations qui lui sont parvenues, onze départs de Présidents, la plupart pour fin de mandat, et onze arrivées.

Au plan financier, le Secrétaire Exécutif du RIARC a rappelé aux participants qu'au début du mandat du Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun, le réseau disposait dans son compte à la Société Générale des Banques (SGB) la somme d'environ sept millions de francs CFA. Grâce aux efforts de sensibilisation et de remobilisation consentis par les membres du Comité d'Orientation et par plusieurs Présidents d'institutions membres, à la date du 23 septembre 2022, le CNC Cameroun transmet le maillet avec une somme d'environ cinquante-sept millions de francs CFA dans le compte du réseau.

Au terme des présentations, le Président de séance, M. KALABUBSU a invité ses pairs à adopter les rapports avant l'ouverture du débat pour les différentes contributions.



Vue panoramique des participants à la 10^{ème} Conférence des Présidents des instances membres du RIARC.

I-2- LES DISCUSSIONS

A l'entame des discussions, le Président du RIARC a invité ses collègues à notamment focaliser leurs interventions sur les points ci-après :

- *l'usage à faire des cotisations annuelles des membres pour le développement du réseau ;*
- *l'éventualité de la remise des dettes aux membres inactives.*
- *le projet d'obtention de l'accréditation du RIARC auprès de l'Union Africaine ;*
- *la mobilisation des instances membres pour davantage d'adhésions et de participations aux activités du réseau ;*

Au sujet de **l'avoir en banque du réseau**, les Présidents d'Institutions et les chefs de délégations ont suggéré qu'un usage utile soit fait des cotisations annuelles au bénéfice de toutes les instances membres. Ils ont convenu que le Comité d'Orientation, sous l'impulsion de la Présidente,

- identifie des thématiques bien précises qui tiennent compte des réalités actuelles de la régulation des médias dans le contexte africain,
- commande des études pour l'élaboration des Termes de Référence sur ces thématiques ; et

- inscrire la réalisation des dites études dans le plan d'actions du réseau.

Quant à l'éventualité d'une **remise de dettes aux membres** qui n'arrivent pas à s'acquitter de leur cotisation annuelle, cette suggestion a retenu, pendant un bon moment, l'attention des Présidents. Ceux-ci ont reconnu la pertinence et la délicatesse du sujet. Chacun d'eux est alors intervenu pour faire des propositions. Au terme des débats, et dans le souci d'acter la relance des instances inactives, la conférence a retenu que :

- *les instances capables d'honorer leur engagement s'en acquittent ;*
- *celles qui n'y arrivent pas pour diverses raisons indépendantes de leur volonté n'ont qu'à adresser une correspondance au Secrétariat Exécutif qui fera l'objet d'un examen au Comité d'Orientation. Aussi, doivent-elles prendre l'engagement de commencer à payer leurs cotisations dès la nouvelle année 2023.*

Pour le projet d'obtention de l'**accréditation du RIARC auprès de l'Union Africaine**, les Présidents ont tous été acquis à la cause. Ils l'ont jugé nécessaire pour asseoir davantage l'enracinement du réseau sur le continent. Prenant l'exemple sur la Plateforme des régulateurs de l'audiovisuel de l'espace UEMOA et la Guinée, la Conférence des Présidents a chargé la nouvelle Présidente du RIARC, Mme Latifa AKHARBACH, d'user de tous les moyens à sa disposition et de ses relations interpersonnelles pour obtenir au RIARC le statut d'observateur auprès de l'Union Africaine pendant son mandat. Pour y parvenir, la conférence a indiqué que :

- un dossier complet soit constitué dans lequel il sera clairement exprimé la position du RIARC qui est un ensemble d'institutions apolitiques et indépendantes de régulation des médias ;
- le dossier ainsi constitué soit adressé au Président de la commission de l'Union Africaine qui, actuellement, est un Tchadien. Ce qui nécessite la forte implication du Président de la HAMA Tchad dans les démarches à mener et pour le lobbying ;
- une correspondance officielle soit adressée au Chef de l'Etat du Sénégal qui assure, jusqu'au premier trimestre 2023, la présidence de l'Union Africaine ;
- une délégation officielle composée des membres du Comité d'Orientation et d'autres Présidents qui le désirent soit constituée pour se rendre à Dakar et y rencontrer le Président en exercice de l'UA. A ce niveau, l'implication du Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) du Sénégal a aussi été fortement sollicitée.

Au sujet des stratégies à mettre en œuvre pour **obtenir davantage d'adhésions de membres à la cause du RIARC et mobiliser les instances autour des activités du réseau**, le Président du CNRA Sénégal, Monsieur Babacar DIAGNE, a proposé que des

réflexions soient menées afin d'identifier les moyens adéquats à mettre en œuvre pour davantage de mobilisation. Son homologue de la Sierra Leone, Monsieur Victor MASSAQUOI, a, pour sa part, pris l'engagement de contacter les instances de régulation sœurs de l'Afrique de l'Est et de les motiver pour une adhésion massive à la cause du RIARC.

Le Président du CNC Cameroun, Monsieur CHEBONKENGK KALABUBSU, a, lui aussi, pris l'engagement d'agir dans le sens de la mobilisation des instances de l'Afrique centrale et celles des pays lusophones, en l'occurrence la Guinée équatoriale, le Mozambique, le Kenya et Sao Tome. Il a, par ailleurs, exhorté ses pairs à rester disponibles dès qu'ils seront sollicités pour effectuer des missions allant dans le sens de la mobilisation.

La deuxième partie de la dixième conférence des Présidents membres du RIARC a été consacré aux échanges sur la vie du réseau et aux recommandations.

II- VIE DU RESEAU ET RECOMMANDATIONS

II-1- VIE DU RESEAU

Lors des échanges sur la vie du RIARC, les Présidents d'Institutions et chefs de délégations ont abordé les sujets ci-après :

- ***la cotisation des instances membres ;***
- ***l'examen des nouvelles demandes d'adhésion ;***
- ***la désignation de la prochaine vice-présidence pour le biennium 2023-2024 ;***
- ***la passation du relais de la présidence entre le CNC Cameroun et la HACA Maroc.***

Le sujet relatif à la cotisation annuelle ayant été abordé lors des discussions, les participants à la dixième conférence des Présidents membres du RIARC sont passés directement à l'examen des demandes d'adhésion.

A ce niveau, le Secrétariat Exécutif a indiqué qu'il a reçu le dossier de la **demande d'adhésion** de la Commission Indépendante des Médias (the *Independant Media Commission* "IMC") de la Sierra Leone. En Présence de son Président qui prenait part aux travaux en qualité d'observateur, ce dossier a été examiné et approuvé par l'ensemble des participants. L'IMC de la Sierra Leone est, dès lors, devenu membre entier du RIARC. Toutefois, le Président du RIARC a fait remarquer à son homologue de l'IMC que l'adhésion sera entérinée après le paiement de la cotisation annuelle de membre qui s'élève à mille cinq cent dollars américain.

Au point relatif à la **désignation de la vice-présidence**, l'honneur est encore revenu au Secrétaire Exécutif qui a confirmé la réception de la lettre de candidature du Président

de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de la Côte d'Ivoire, Maître René BOURGOIN. Cette candidature étant la seule enregistrée au Secrétariat Exécutif, celle-ci est déclarée recevable à l'unanimité des participants et par voie de conséquence, la HACA de Côte d'Ivoire a été désignée pour assumer les fonctions de vice-présidence du RIARC pour le biennium 2023-2024.

La validation de ce point de l'ordre du jour a conduit au moment fatidique, **la passation du relais**. Sous le regard admirateur des Présidents, des chefs de délégations et de leurs assistants autorisés à prendre part au huis clos, Monsieur Joseph CHEBONKENG KALABUBSU, Président du CNC Cameroun et Président sortant du RIARC, a transmis le maillot de commandement à Madame Latifa AKHARBACH, Présidente de la HACA Maroc, qui est passée du statut de vice-présidente à celui de la nouvelle Présidente du RIARC pour les deux prochaines années 2023 et 2024.



Au premier plan, à gauche, Mme **Latifa AKHARBACH**, la nouvelle Présidente du RIARC recevant le maillot de la de son prédécesseur **M. Joseph CHEBONGKENG KALABUBSU**

Mme AKHARBACH, en sa qualité de la Présidente en exercice du RIARC, a, lors d'une cérémonie assez sobre, remercié ses collègues pour la confiance placée en son Institution et en sa personne. Elle a exprimé sa gratitude aux membres de la HACA Maroc pour leur soutien avant de rassurer ses pairs de sa disponibilité à œuvrer pour le développement et le rayonnement de leur réseau commun.

Il faut signaler que lors de cette dixième Conférence des Présidents des instances membres du RIARC, de fortes recommandations ont été formulées.



Les nouveaux membres du Comité d'Orientation du RIARC. À gauche Me René BOURGOIN, Vice-président, à droite, M. Rémi Prosper MORETTI, Secrétaire Exécutif. Les deux encadrent la nouvelle Présidente du RIARC, Mme Latifa AKHARBACH.

II-2- RECOMMANDATIONS DE LA DIXIEME CIRCAF

A la Conférence des Présidents de Marrakech du 23 septembre 2022, les participants des dix-sept instances membres qui y ont pris part ont recommandé que :

- **la Présidente en exercice, avec le soutien de ses collègues Présidents, fasse le lobbying nécessaire auprès du Président de la commission de l'Union Africaine pour l'obtention effective de l'accréditation du RIARC ;**
- **le Comité d'Orientation identifie dans chaque région de l'Afrique des instances de régulation des médias, pour leurs positions stratégiques, afin de s'y rendre et d'y faire la mobilisation pour toute la région ;**
- **le Comité d'Orientation réfléchisse sur la possibilité pour le RIARC d'organiser la CIRCAF dans l'un des pays des instances membres qui s'efforcent de s'acquitter de leurs cotisations mais qui ne font pas le déplacement pour participer aux activités du réseau faute de moyens financiers.**

CONCLUSION

La dixième Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF) tenue à Marrakech a été une réussite. Malgré les deux années d'immobilisme, les Présidents n'ont pas émoussé leurs ardeurs des rencontres physiques pour des échanges fructueux et enrichissants au bon fonctionnement de la régulation des médias en Afrique.

Outre les rapports qui ont permis aux participants d'avoir un aperçu général de la vie du RIARC de 2019 à 2022, les discussions ont, une fois encore, donné la preuve de la volonté de chaque Président d'Institution de régulation des médias membres d'apporter sa pierre au développement, à l'enracinement et à l'élargissement du RIARC sur le continent.

Au terme des travaux, la joie des retrouvailles et l'espoir de raviver la flamme de la fraternité et de la solidarité se lisaient sur les visages. Tous ont souhaité pleins succès au duo AKHARBACH-BOURGOIN, respectivement nouvelle Présidente et nouveau Vice-président du RIARC.

Les regards sont désormais tournés vers la nouvelle feuille de route, le Plan d'Actions 2023-2024, dont le contenu sera dévoilé incessamment pour une reprise effective des activités au sein du réseau.

Fait à Marrakech, le 23 septembre 2022

Le rapporteur,

Odile HOUNSA DEHOUMON
Coordonnatrice du SE/RIARC